



COALITION
BURUNDAISE
DES DÉFENSEURS
DES DROITS DE
L'HOMME
CBDDH

DECLARATION DE LA COALITION BURUNDAISE DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME « CBDDH » A L'OCCASION DE LA 11^{ème} COMMEMORATION DE L'ASSASSINAT DE ERNEST MANIRUMVA, VICE PRESIDENT DE L'OLUCOME

Plus d'une décennie de déni de justice, il est temps de dire le droits en faveur de feu Ernest Manirumva.

A l'occasion de la 11^{ème} commémoration de l'assassinat de Monsieur Ernest MANIRUMVA, Vice-président de l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques « OLUCOME », survenu le 09/04/2009, la Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme « CBDDH », exprime sa grande déception face au déni de Justice dont les juridictions burundaises se sont rendues coupables.

La coalition déplore que depuis 11 ans, la justice burundaise s'est refusée d'instruire le dossier de l'assassinat de Ernest Manirumva et de dire le droit. Des boucs émissaires ont été condamnées, libérés ou maintenus en détention suite à une enquête lacunaire et un simulacre de procès.

Pour rappel, depuis le 11/6/2013, l'OLUCOME, en tant que partie civile a introduit un pourvoi en cassation contre l'arrêt RPCA 402 rendu par la cours d'Appel de Bujumbura le 25/01/2013 sans enquêtes équitables pouvant atteindre les assassins présumés. Jusqu'aujourd'hui, bientôt 6 ans, la chambre de cassation de la Cour Suprême a gelé le dossier après son échec de le fixer en audience publique en cachette sous de fausses qualifications et sans l'instruire.

La coalition persiste à demander à la Cour Suprême

1. De rouvrir le dossier MANIRUMVA afin d'exploiter les éléments du rapport contenant déjà des pistes pour la recherche de la vérité tel que recommandé par la troisième commission d'enquêtes qui réclamait :

- L'audition et la confrontation des officiers de la police comme David NIKIZA, qui était chargé de la police de la sécurité intérieure au moment du crime et BISAGANYA Albert ;
- L'Obtention de certains relevés téléphoniques comme ceux du commissaire NIKIZA David et d'Adolphe NSHIMIRIMANA ;
- Obtenir les résultats d'ADN particulièrement ceux de Monsieur Albert SIBOMANA, Egide MUSABIMANA et Célestin NTIMPIRANGEZA ;
- Exploiter les échantillons d'ADN prélevés sur les lieux du crime et sur les véhicules suspects ;
- Déterminer la relation entre la mort du capitaine Pacifique NDIKURIYO et celle d'Ernest MANIRUMVA.

2. Tenir en compte les éléments de témoignage de Monsieur Gilbert HAVYARIMANA

La Coalition encourage la partie civile à explorer toutes les pistes pour accéder à un procès équitable.

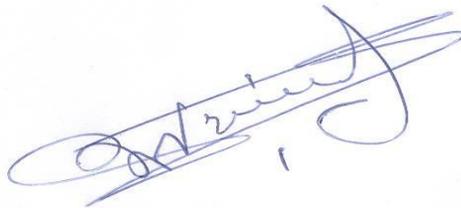
La Coalition demande au gouvernement du Burundi d'arrêter le recours aux menaces pour faire taire les Organisations et leurs responsables engagés dans la Campagne « **Justice pour Ernest Manirumva** » ; car c'est leur droit légitime de décourager l'impunité.

La Coalition réitère son hommage à la personnalité de feu Ernest Manirumva et a son au courage et exprime sa solidarité avec sa famille ainsi que son organisation l'OLUCOME.

La Coalition encourage les défenseurs des droits de l'homme dans la poursuite de leur combat pour la dignité et les droits humains jusqu' à ce que justice soit rendue.

Fait à BUJUMBURA, le 09/04/2020
Pour la CBDDH

Vital NSHIMIRIMANA



Président